

*Recours au Règlement*

Je rappelle aussi au député que les personnes visées peuvent explorer de nombreuses autres voies. Par exemple, on sait d'ores et déjà que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes se penchera sur la question.

\* \* \*

**WESTRAY MINING**

**M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Elle concerne une garantie d'emprunt de 85 millions de dollars et un don de 9 millions de dollars offert à Westray Mining, dans la circonscription de Central Nova, pour un projet auquel des fonctionnaires fédéraux s'opposaient.

Nous savons que le député conservateur de la région a fait des démarches auprès du premier ministre lui-même en faveur de ce projet au nom des trois sociétés intéressées. Il se trouve, par hasard, que ces sociétés ont contribué 33 000 \$ aux conservateurs en 1988, l'année en question.

Je voudrais demander au premier ministre pourquoi il a fait fi des conseils des fonctionnaires et joué un rôle dans l'octroi de ce cadeau aux partisans de son propre parti.

**L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences):** Monsieur le Président, tous les députés savent que le gouvernement offre des contrats et une assistance financière pour toutes sortes de produits industriels d'un bout à l'autre du pays.

En ce qui concerne Westray, notre ministère, Industrie, Sciences et Technologie Canada, a accordé une aide à ce groupe, sinon ce dernier n'aurait pas pu ouvrir une mine souterraine de charbon dans le comté de Pictou, en Nouvelle-Écosse.

Nous nous sommes entendus pour que la Nova Scotia Power Corporation utilise le charbon provenant de cette mine souterraine. Je ne sais pas ce que le NPD a contre un bon projet de développement économique régional.

\* \* \*

**PRÉSENCE À LA TRIBUNE**

**M. le Président:** Je signale aux députés la présence à notre tribune du Sous-comité de l'aviation du Comité des

Travaux publics et des Transports de la Chambre des représentants des États-Unis.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT****LA PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LES ÉDIFICES DU PARLEMENT**

**M. Dave Dingwall (Cap-Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour obtenir quelques garanties de la présidence en ce qui concerne une question de grande importance pour les députés, leur personnel et tous ceux qui travaillent sur la Colline du Parlement.

Depuis pas mal de temps maintenant, la question de l'amiante retient l'attention de la presse. Les employés du Parlement, les députés et leur personnel s'inquiètent à juste titre.

Je crois savoir, monsieur le Président, qu'en votre capacité de président de cette assemblée vous avez des renseignements qui pourraient faire la lumière sur ce qui se passe et qui mériteraient d'être communiqués à la Chambre, aux employés et aux députés. J'espère, monsieur le Président, que vous penserez sérieusement à la possibilité de dévoiler les renseignements que vous avez et qui résultent des tests qui ont été effectués dans les locaux de la Chambre des communes.

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, je voudrais me joindre à mon collègue qui sait certainement que, plus tôt aujourd'hui, Greenpeace a fait une déclaration, au nom du comité de travail sur l'environnement qui représente tous ceux qui travaillent sur la Colline, dans laquelle elle dit qu'on aurait employé de l'amiante sur la Colline et qu'il y en aurait des concentrations dans l'air ambiant.

Je me demande donc, monsieur le Président, si, à titre de président de cette assemblée et de président du Bureau de régie interne, vous ne pourriez pas faire une déclaration et publier, au moment opportun, les renseignements que vous avez.

**M. le Président:** Je signale à la Chambre que certains députés voudront vraisemblablement examiner ce problème soulevé dans le cadre d'une question de privilège.

Selon une interprétation stricte du Règlement, des questions de privilèges doivent être soulevées à la première occasion. Pourtant, je serais reconnaissant aux députés qui voudraient participer à l'examen de cette